

DISPARITION DES SEXES A OUAGADOUGOU

Les fauteurs de troubles seront sanctionnés sans faiblesse

Depuis le 9 avril dernier, beaucoup de citoyens burkinabè ou étrangers ont été victimes d'accusations d'avoir fait disparaître des sexes. Certains sont morts suite à leurs blessures, d'autres luttent encore entre la vie et la mort. Et ceci pour avoir été accusés de faire disparaître des sexes par une poignée de main ou par une tape amicale à l'épaule de quelqu'un. L'ampleur du phénomène et les conséquences malheureuses ont conduit les autorités communales à se saisir du dossier afin de trouver des solutions rapides au problème.

C'est ainsi qu'une rencontre d'éclaircissement a eu lieu à la mairie de Ouagadougou dans la matinée d'hier 21 mai.

On notait à cette occasion les personnalités suivantes : le commandant de la compagnie de gendarmerie du Kadiogo, le commissaire central de la ville de Ouagadougou, le commandant de la police municipale, le directeur chargé des libertés publiques du ministère de l'Administration territoriale et de la Sécurité, le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, le haut



Le maire Simon Compaoré à sa droite ; le 1er chargé des Affaires étrangères du Nigéria.

commissaire du Kadiogo, les représentants des communautés religieuses (catholique-musulmane). Les protestants n'ont pas répondu à l'appel. Mais ils seront saisis des décisions issues de la rencontre a affirmé le maire central, les représentants de la chefferie coutumière. Tous les maires

d'arrondissements et tout le conseil municipal étaient également présents. De même que les représentants des marchés Roodwoko et des yaars. Outre ces personnalités, il faut signaler la présence du procureur du Faso et du 1er chargé des Affaires étrangères de l'ambassade de la

réunion, deux objectifs étaient visés en organisant ce tête-à-tête entre les différentes couches sociales et administratives.

Il s'agit de montrer à l'opinion publique que c'est un problème à traiter à chaud et en même temps rassurer nos frères nigériens (les premiers visés dans cette affaire) que le Burkina préservera l'hospitalité légendaire qu'on lui reconnaît et les protégera.

C'est dans cette optique de recherche de paix sociale et de sécurité que le maire a tiré, à l'issue de la rencontre, quatre types d'actions urgentes à mener :

- Procéder rapidement à une vaste campagne de sensibilisation tant au niveau des églises, temples, mosquées qu'au niveau des organisations de jeunes afin de toucher toute la société ;



Au 1er plan, les 1ers responsables des forces de l'ordre.

République fédérale du Nigéria. Chacune des parties a eu à se prononcer sur le phénomène. Et de toutes les interventions, on est unanime à reconnaître le non-fondé des accusations (aucune preuve convaincante ne pouvant être donnée par les accusateurs) et l'impact du fait et la psychose qui gagnent les citoyens.

Selon M. Simon Compaoré maire de Ouagadougou qui présidait la

- Organiser des patrouilles par les forces de l'ordre, surtout dans les zones sensibles ;

- Utiliser en dernier ressort, la répression contre ces fauteurs de troubles "indécrottables", car personne ne doit se faire justice soi-même dans un Etat de droit ;

- Sécuriser enfin les étrangers vivant sur notre territoire en les protégeant contre ces vandales qui profitent de l'ignorance des populations, pour voler et piller les biens d'honnêtes citoyens.

Cette affaire qui est prise très au sérieux par les autorités communales devra trouver une solution rapide afin que les citoyens de Ouagadougou vivent désormais dans une quiétude totale.

En tout cas, la promptitude avec laquelle elles ont réagi laisse espérer un apaisement social dans les tout prochains jours.

Jean-Bernard ZONGO



Le représentant de la communauté catholique (micro) salue cette initiative des autorités communales et promet de mener la sensibilisation au niveau de ses fidèles.

Communiqué du ministère de l'Administration territoriale et de la Sécurité

Nonobstant mon précédent communiqué invitant la population au calme et à la retenue à propos du phénomène dit de disparition de sexes à Ouagadougou, force est aujourd'hui de constater une grave escalade de la violence avec des pertes de vies humaines. Face à cette situation intolérable car contraire à la loi et aux vertus de paix et d'hospitalité de notre pays, je réitère solennellement mon appel au calme et à la vigilance dans l'intérêt de l'ensemble de la population du Burkina Faso.

Le ministère de l'Administration territoriale et de la Sécurité ne saurait rester indifférent face aux assassinats quasi-quotidiens de citoyens nationaux ou étrangers.

Toutes les mesures nécessaires à la protection des citoyens et des biens seront prises et la loi sera appliquée dans toute sa rigueur à quiconque se sera rendu coupable d'actes de violence ou d'accusations fortuites, contre de paisibles citoyens.

Ouagadougou, le 20 mai 1997

Yéro BOLY